TURKEY RIGHTS MONITOR

Numéro 121 | 10-16 octobre 2022

(Les liens vers les sources correspondantes se trouvent sur la version en langue anglaise.)

DÉTENTIONS ET ARRESTATIONS ARBITRAIRES

Tout au long de la semaine, les procureurs ont ordonné la détention d'au moins 49 personnes pour des liens présumés avec le mouvement Gülen. En octobre 2020, un avis du Groupe de travail des Nations unies sur la détention arbitraire (GTDA) a déclaré que l'emprisonnement généralisé ou systématique de personnes ayant des liens présumés avec le groupe pouvait constituer un crime contre l'humanité. Solidarity with OTHERS a compilé une base de données détaillée pour suivre les détentions massives liées à Gülen depuis un coup d'État manqué en juillet 2016.

10 octobre : Des membres de la famille d'Abdullah Aslan, un ancien enseignant emprisonné pour ses liens présumés avec le mouvement Gülen, ont déclaré aux médias qu'il était incapable d'utiliser sa main gauche et de prendre soin de lui depuis sa troisième opération au cerveau en août. Aslan souffre d'une tumeur au cerveau.

10 octobre : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a rejeté la demande de la Turquie de renvoyer à la Grande Chambre un arrêt reprochant à la Turquie la détention de l'ancien chef de la branche d'Amnesty Turquie, Taner Kılıç, pour des accusations liées au terrorisme. Accusé d'avoir des liens avec le mouvement Gülen, Kılıç a été condamné à six ans et trois mois de prison. Il a fait appel du verdict.

11 octobre : La police de Manisa a arrêté Meryem Karateke, une femme de 29 ans atteinte de sclérose en plaques, en raison de son affiliation présumée au mouvement Gülen. Sa sœur a déclaré aux médias que Karateke était dans un état de santé vulnérable après un traitement intensif de cinq ans et que sa détention pourrait entraîner une rechute.

12 octobre : Ali Osman Ünal, un prisonnier qui a été tardivement diagnostiqué d'un cancer du pancréas alors qu'il était derrière les barreaux, a perdu la vie. Ancien employé du secteur public, Ünal a été emprisonné pour ses liens présumés avec le mouvement Gülen. Il a été libéré quatre mois après son diagnostic.

DISPARITIONS FORCÉES

Aucune nouvelle de Yusuf Bilge Tunç, un ancien travailleur du secteur public qui a été licencié par un décret-loi au cours de l'état d'urgence de 2016-2018 et qui a été signalé disparu le 6 août 2019 dans ce qui semble être l'un des derniers cas d'une série de disparitions forcées présumées de critiques du gouvernement depuis 2016.

11 octobre : La Cour constitutionnelle a jugé que la police et les procureurs n'avaient pas mené d'enquête effective sur la disparition d'un ancien officier du renseignement porté disparu en novembre 2016.

LIBERTÉ DE RÉUNION ET D'ASSOCIATION

10 octobre : La police d'Ankara est intervenue dans une manifestation organisée pour commémorer les victimes d'un attentat à la bombe de 2015, détenant brièvement 17 personnes.

13 octobre : Un tribunal d'Istanbul a condamné un militant du nom de Mert Karadağ à cinq mois de prison pour sa participation aux manifestations de l'Université de Boğaziçi.

14 octobre : Le bureau du gouverneur d'Adana a refusé d'autoriser un événement prévu par le HDP pour marquer son anniversaire.

15 octobre : Le bureau du gouverneur de Mardin interdit une exposition qui devait se tenir dans une église.

15 octobre : La police d'Istanbul est intervenue dans une manifestation contre des prisonniers malades, détenant brièvement quatre personnes.

15 octobre : Le bureau du gouverneur de Hakkari a émis une interdiction de tous les rassemblements en plein air pour une période de 15 jours.

LIBERTÉ D'EXPRESSION ET DES MÉDIAS

10 octobre : La police de Rize a arrêté Çağlayan Bozacı, le fils d'Osman Turan Bozacı, mort dans un attentat à la bombe en 2015, en raison d'un discours qu'il a prononcé lors d'un événement commémoratif.

10 octobre : Un tribunal d'Istanbul a prononcé une peine de prison avec sursis de trois mois et deux jours contre un homme accusé d'avoir dénigré les valeurs religieuses du public dans une publication sur les réseaux sociaux.

10 octobre : Une cour d'appel d'Istanbul a décidé d'annuler une peine de prison de 13 ans prononcée contre le journaliste Mehmet Baransu pour sa couverture d'un complot militaire. L'avocat de Baransu a annoncé qu'il resterait derrière les barreaux en raison d'autres peines, également prononcées en raison de son travail de journaliste.

10 octobre : Un quotidien pro-gouvernemental publie une photo prise en secret du journaliste Abdullah Bozkurt qui vit en Suède.

10 octobre : La Commission de Venise publie un avis conjoint urgent, appelant les autorités turques à ne pas promulguer un projet de loi prévoyant des peines de prison pour les personnes reconnues coupables de diffusion publique « d'informations fausses ou trompeuses ».

10 octobre : Un tribunal de Hatay a décidé de bloquer l'accès à une adresse Internet utilisée par l'agence de presse pro-kurde Etkin pour publier des informations.

11 octobre : Un tribunal de Sakarya a décidé de bloquer l'accès à un reportage sur un commandant militaire arrêté pour agression sexuelle présumée contre 15 soldats.

13 octobre : La police de Konya a brièvement détenu Dilan Babat et Fırat Can Arslan, deux reporters travaillant pour les médias pro-kurdes, qui couvraient un événement funéraire.

13 octobre : Le parlement a approuvé une loi prévoyant des peines de prison pour les journalistes et les utilisateurs des réseaux sociaux qui diffusent de « fausses nouvelles ».

14 octobre : Un tribunal d'Ankara a condamné l'homme politique kurde Selahattin Demirtaş à deux ans et demi de prison en raison de ses propos qui auraient visé un procureur qui l'avait inculpé.

14 octobre : Un tribunal de Kilis a décidé de bloquer l'accès à deux reportages et à un tweet concernant un membre du parti au pouvoir devenu procureur malgré son casier judiciaire.

15 octobre : La Direction générale de la sécurité (EGM) a annoncé des enquêtes sur 12 comptes de médias sociaux en raison de leurs messages sur l'explosion d'une mine de charbon à Bartın qui a coûté la vie à 41 travailleurs.

LIBERTÉ DE CIRCULATION

12 octobre : Un journal allemand rapporte que les autorités turques refusent d'autoriser plus de 120 citoyens allemands, dont beaucoup sont des Allemands turcs ou kurdes, à quitter le pays en raison de leurs critiques du gouvernement turc ou de leur affiliation à certains groupes non appréciés par le gouvernement.

DÉFENSEURS DES DROITS HUMAINS

10 octobre : La Cour européenne des droits de l'homme (CEDH) a rejeté la demande de la Turquie de renvoyer à la Grande Chambre un arrêt reprochant à la Turquie la détention de l'ancien chef de la branche d'Amnesty Turquie, Taner Kılıç, pour des accusations liées au terrorisme. Accusé d'avoir des liens avec le mouvement Gülen, Kılıç a été condamné à six ans et trois mois de prison. Il a fait appel du verdict.

INDÉPENDANCE JUDICIAIRE ET ÉTAT DE DROIT

12 octobre : Une université d'Eskişehir aurait licencié l'universitaire Barış Işık une troisième fois après avoir été réintégré deux fois par décision de justice.

MINORITÉ KURDE

10 octobre : Un tribunal de Hatay a décidé de bloquer l'accès à une adresse Internet utilisée par l'agence de presse pro-kurde Etkin pour publier des informations.

12 octobre : Des rapports ont indiqué qu'une prison d'Istanbul ne répondait pas aux pétitions soumises par la députée HDP emprisonnée Semra Güzel et ne lui permettait pas de participer à des activités conjointes avec d'autres prisonnières.

12 octobre : Le journaliste kurde emprisonné Ziya Ataman a déclaré dans une lettre qu'il était détenu dans une cellule individuelle et que son accès à l'extérieur était limité à 1,5 heure par jour.

13 octobre : Un tribunal d'Istanbul a condamné les journalistes Faruk Eren et Furkan Karabay à deux ans et trois mois de prison pour avoir insulté un agent public, en raison de leurs reportages sur la nomination de certains procureurs.

13 octobre : La police de Konya a brièvement détenu Dilan Babat et Fırat Can Arslan, deux reporters travaillant pour les médias pro-kurdes, qui couvraient un événement funéraire.

14 octobre : Un tribunal d'Ankara a condamné l'homme politique kurde Selahattin Demirtaş à deux ans et demi de prison en raison de ses propos qui auraient visé un procureur qui l'avait inculpé.

14 octobre : La police d'Istanbul a brièvement détenu la journaliste Meral Danyıldız qui couvrait la démolition de maisons dans le cadre d'un projet de rénovation urbaine.

17 octobre : La police de Diyarbakır a confisqué des exemplaires du journal en langue kurde Xwebûn qui étaient envoyés à Istanbul.

CONDITIONS CARCÉRATIVES

10 octobre : Une prison d'Erzurum a refusé au détenu Abdulbaki Harmancı les nutriments dont il a spécifiquement besoin en raison d'un état de santé.

12 octobre : Des rapports ont indiqué qu'une prison d'Istanbul ne répondait pas aux pétitions soumises par la députée HDP emprisonnée Semra Güzel et ne lui permettait pas de participer à des activités conjointes avec d'autres prisonnières.

12 octobre : Le journaliste kurde emprisonné Ziya Ataman a déclaré dans une lettre qu'il était détenu dans une cellule individuelle et que son accès à l'extérieur était limité à 1,5 heure par jour.

13 octobre : Les gardiens d'une prison de Bolu ont confisqué les objets personnels des détenus. Des rapports de l'établissement pénitentiaire ont également indiqué que les repas offerts aux détenus étaient insuffisants et que leurs activités sportives étaient arbitrairement restreintes.

13 octobre : Une prison pour femmes à Diyarbakır a imposé des sanctions disciplinaires à 36 femmes en raison de leur participation à une grève de la faim conjointe. Les sanctions ont ensuite été annulées par un tribunal.

RÉFUGIÉS ET MIGRANTS

16 octobre : La Grèce a annoncé qu'elle avait secouru 92 migrants presque nus et meurtris après avoir prétendument été contraints de traverser la rivière Evros depuis la Turquie vers la Grèce. Les autorités turques ont nié l'allégation.

TORTURE ET MAUVAIS TRAITEMENTS

10 octobre : La police de Hakkari a fouillé à nu et maltraité sept femmes arrêtées pour avoir participé à une manifestation.

10 octobre : Des rapports ont révélé que les prisonniers Abdülkadir Turay, Hamdullah Öz et Yusuf Erat ont été physiquement agressés lors de leur transfert de Mardin à Erzincan.

10 octobre : L'assemblée générale de l'Association du Barreau d'Ankara a voté la divulgation d'un précédent rapport sur des allégations de torture au siège de la

police d'Ankara en janvier 2022. Le rapport a été gardé confidentiel par l'ancienne direction du barreau, qui avait laissé à la démission plusieurs membres hauts gradés et concernait des allégations de mauvais traitements infligés à un certain nombre de personnes détenues en raison de liens présumés avec le mouvement Gülen.

12 octobre : Süphan Çabuk, un détenu malade incarcéré dans une prison de Rize, perd la vie après avoir été hospitalisé. Des rapports alléguaient qu'il avait des ecchymoses sur le corps indiquant des violences physiques et que son rapport d'autopsie n'avait pas été partagé avec sa famille.

13 octobre : La police d'Istanbul a maltraité huit personnes qui étaient en garde à vue.

14 octobre : Les gardiens d'une prison d'Edirne ont agressé physiquement le détenu Naci Kaya pour avoir résisté à une fouille à nu.

15 octobre : Les gardiens d'une prison de Kocaeli ont agressé verbalement le détenu Ahmet Dizlek, menaçant de le tuer.

15 octobre : Les gardiens d'une prison d'Elazığ ont agressé physiquement deux détenus qui avaient été involontairement transférés de Van.

15 octobre : Les gardiens d'une prison de Yozgat ont agressé verbalement trois détenus transférés de Şanlıurfa.

RÉPRESSION TRANSNATIONALE

10 octobre : Un quotidien pro-gouvernemental publie une photo prise en secret du journaliste Abdullah Bozkurt qui vit en Suède. Le même journal avait précédemment publié des photos secrètement prises du journaliste basé en Allemagne Cevheri Güven et de son domicile. Bozkurt, ainsi que plusieurs autres journalistes turcs exilés, ont été la cible d'agressions physiques ces dernières années.